



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 4 décembre 2023
(OR. en)

16299/23
ADD 1

DENLEG 63
AGRILEG 330
PESTICIDE 66

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Commission européenne
Date de réception:	23 novembre 2023
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	D091951/3 - ANNEXE
Objet:	ANNEXE du RÈGLEMENT (UE) .../... DE LA COMMISSION du XXX modifiant l'annexe III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de nicotine présents dans ou sur certains produits

Les délégations trouveront ci-joint le document D091951/3 - ANNEXE.

p.j.: D091951/3 - ANNEXE

FR

ANNEXE

Dans la partie A de l'annexe III du règlement (CE) n° 396/2005, la colonne «Nicotine» est remplacée par le texte suivant:

[Office des publications: veuillez insérer le tableau «Annex III»].